

# VIE DE LA SOCIÉTÉ D'ANDROLOGIE DE LANGUE FRANÇAISE

## CONGRES DE STRASBOURG ET NOUVELLES ORIENTATIONS DE LA SALF

Le 9ème congrès de la SALF s'est tenu à Strasbourg les 29 et 30 Novembre 1991. Organisé par André CLAVERT, il a connu un vif succès, avec plus de 230 participants inscrits. Deux particularités l'ont marqué :

- il s'agissait d'une réunion mixte avec la Société Allemande d'Andrologie, ce qui a permis de nombreux et fructueux échanges avec nos collègues d'outre rhin.
- toutes les communications libres se sont faites sous forme de posters et 3 h leur ont été spécifiquement réservées, ce qui favorise les échanges directs entre orateurs et congressistes intéressés. 51 posters ont été présentés. Beaucoup étaient excellents, particulièrement dans le domaine de la biologie de la reproduction.

Les 10 meilleurs ont fait l'objet d'une courte présentation orale, et 5 prix leur ont été attribués. Le choix tenait compte non seulement de la qualité du travail, mais également de l'âge du premier auteur, avec une priorité aux chercheurs les plus jeunes.

Le prix offert par le laboratoire Upjohn pour un travail sur l'impuissance a été attribué à F. Guigliano, de Paris, pour son travail sur l'utilisation du rat comme modèle animal d'étude de l'érection. Ont aussi été nommés E. Wespes, de Bruxelles pour son remarquable ensemble d'études sur la biopsie du tissu caverneux dans différentes situations physiologiques et pathologiques, et F.M. Köln, de Giessen, pour son travail sur le taux du Vasoactive-Intestinal-Polypeptide dans le sang caverneux humain au cours de l'érection induite.

Les deux prix offerts par la SALF ont été attribués à K. Hinsch, également de Giessen, pour un ensemble d'études sur les protéines G de la membrane des spermatozoïdes, et à S. Hamamah, de Tours, pour sa contribution originale sur l'utilisation de la résonance magnétique nucléaire pour l'identification des marqueurs biochimiques du plasma séminal.

Les deux prix offerts par l'intermédiaire de la Société Allemande d'Andrologie par les Laboratoires Schering et Bayerpharm ont été attribués à Mme H. Leiss, de Strasbourg, pour son étude sur l'origine du lysozyme dans le tractus génital humain, et à H. Pusch, de Graz (Autriche), pour son étude sur la fonction spermatogénétique chez les adeptes du body-building. Ont également été nommés F. Becmeur pour sa très intéressante étude sur la régulation physiologique de la température des bourses dans l'espèce humaine, ainsi que les travaux remarquables de C. Gagnon, de Montréal, sur le rôle de l'activité peroxydante des polynucléaires dans l'impact de l'infection génitale sur la fertilité masculine, et de R. Miesusset, de Toulouse, sur la réduction des taux de fécondation et de survie embryonnaire après hyperthermie transitoire des bourses chez le bélier. Cette formule poster sera développée et améliorée lors du Congrès de Nîmes, sous la responsabilité de E. WESPES.

L'Assemblée Générale a permis de présenter les nouvelles orientations de la société :

- Promotion et éventuellement sponsoring de réunions plus spécialisées que le congrès annuel, consacrées à un sujet pointu. La réunion "Aspects récents de l'exploration et du traitement de l'impuissance" qui s'est tenue le 15 Octobre à Paris et a rencontré un très vif succès en a été le premier exemple. Nous demandons aux membres de la société de faire des propositions de thèmes, ou de soumettre des projets personnels.
- Reprise possible d'une formule "clubs d'Andrologie" consacrés à des thèmes spécialisés (voir lettre à l'éditeur de L. Rollet).
- Mise en place d'une commission d'Enseignement ayant comme mission la fédération des enseignements universitaires francophones, et à travers celle-ci l'élaboration d'un cadre commun pour l'enseignement de l'Andrologie. Cet accord général à propos de l'Andrologie, qui se concrétisera également par la participation des différents enseignements universitaires à l'élaboration de la session d'enseignement annuelle de la SALF, facilitera la reconnaissance de l'Andrologie en général, et celle de la compétence correspondante en particulier. Tous les enseignements français ont déjà donné leur accord de principe.
- Projet de constitution assez rapide d'une commission d'évaluation, destinée à mettre en place des études multicentriques visant à évaluer objectivement explorations et traitements (médicaments, PMA, chirurgie) dans le champs de l'Andrologie.
- Projet de constitution d'une commission de type éthique visant à réfléchir sur nos comportements, et peut-être à élaborer un guide de type "bonnes pratiques cliniques en Andrologie", qui pourrait également contribuer à la reconnaissance de l'Andrologie.

Tous ceux qui sont intéressés à collaborer à l'un de ces programmes sont invités à se manifester en écrivant.

J. BUVAT

## LE MOT DU SECRETAIRE

La Société d'Andrologie de Langue Française a pris son essor en Juillet 1982. Elle a eu 3 Présidents, J.C. Czyba, R. Schoysman et J. Buvat, et 2 secrétaires généraux puisque J.F. Guérin a tenu pendant 2 ans cette fonction que j'ai reprise en Décembre 1990. Une Société ne vit que si les membres qui régissent sa destinée ne "bénéficient" pas d'une stabilité sclérosante ; mais il faut aussi que ces membres soient motivés par le désir de dynamiser leur société. Ceux d'entre eux qui ont à cœur que la société ne piétine pas doivent donc pouvoir, sans trop de restrictions, participer aux instances dirigeantes. Les changements de statuts récemment proposés aux membres de la SALF visaient donc à trouver un juste équilibre entre ces deux exigences.

Ces modifications ont été adoptées par l'Assemblée Générale du Congrès de Strasbourg. Les membres du Conseil d'Administration seront désormais au nombre de 15. Ils seront élus pour 3 ans avec un renouvellement annuel par tiers. Leur mandat ne pourra pas excéder 6 années consécutives. Les membres du bureau seront autorisés à poursuivre leur fonction (président, secrétaire, trésorier...) pendant l'année qui suit leur sortie du CA, si leur mandat de 3 ans s'achevait avant la fin de leur deux années de fonction dans le bureau. Ainsi, une continuité sera préservée dans la direction de la SALF. L'Assemblée générale a également souhaité que les membres du CA qui seraient absents des réunions de ce conseil plus de 2 fois, sans cause valable, s'excluraient d'eux-mêmes de la direction de la société.

Depuis sa création, la SALF a cherché à favoriser l'enseignement de l'Andrologie. Deux orientations ont donc été prises récemment :

- d'une part, les congrès de la Société seront précédés d'une journée d'enseignement qui sera chaque fois sous la responsabilité du Président du Congrès ;